

MAISON BAZIRET

Société par actions simplifiée unipersonnelle en formation

Capital social : 1 000 euros

Siège social : 176 place Perdtamps, 01170 Gex

DÉCISION DE L'ASSOCIÉE UNIQUE

Nomination de la première Présidente

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux août, à Gex,

Madame Priscillia Anne Marie Jeannine BAZIRET, née le 23 juin 1992 à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), de nationalité française, demeurant 176 place Perdtamps, 01170 Gex, associée unique de la société MAISON BAZIRET en formation, prend la décision suivante.

Nomination

Conformément à l'article 13 des statuts signés le 22 août 2026, l'associée unique nomme en qualité de première Présidente de la Société, à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés et pour une durée indéterminée :

Madame Priscillia Anne Marie Jeannine BAZIRET
Née le 23 juin 1992 à Noisy-le-Grand (93)
De nationalité française
Demeurant 176 place Perdtamps, 01170 Gex

La Présidente exercera ses fonctions dans les conditions prévues par la loi et les statuts. Ses fonctions seront exercées à titre gratuit jusqu'à décision contraire de l'associée unique.

Acceptation des fonctions

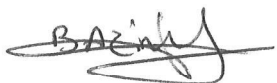
Madame Priscillia Anne Marie Jeannine BAZIRET déclare accepter les fonctions de Présidente et atteste ne faire l'objet d'aucune incapacité, incompatibilité, interdiction de gérer ou mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte afin d'accomplir les formalités requises.

Fait à Gex, le 22 août 2026, en deux exemplaires originaux.

L'associée unique
Priscillia BAZIRET

Signature manuscrite



La Présidente nommée
Priscillia BAZIRET

Signature précédée de « Bon pour
acceptation des fonctions de Présidente »

Bon pour acceptation des fonctions
de présidente

